

## **ROYAUME DU MAROC**

**Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique**



**Pour un nouveau souffle de la réforme de l'Éducation- Formation**

**Présentation du Programme d'Urgence**

**Journée d'information du 25 septembre 2008**

A. OTMANI ; Chef de la Division de la Prospective et de l'Evaluation - DEP

# Sommaire

---

- 1 Contexte et objectifs du projet**
- 2 Démarche adoptée**
- 3 Organisation des travaux de la phase 4**
- 4 Présentation des projets 13 et 14 de l'Espace 2**
- 5 Coût estimé du projet pour l'enseignement supérieur**

# Sommaire

---

- 1** Contexte et objectifs du projet
- 2 Démarche adoptée
- 3 Organisation des travaux de la phase 4
- 4 Présentation des projets 13 et 14 de l'Espace 2
- 5 Coût estimé du projet pour l'enseignement supérieur

## La Réforme du système d'Éducation et de Formation : une Priorité Nationale

---

### Contexte

- n Dans le milieu des années 90, la Commission Spéciale pour l'Éducation et la Formation (COSEF) a été constituée pour définir les grands chantiers de la réforme rendue nécessaire par les constats de l'époque :
  - un taux d'analphabétisme inquiétant
  - un taux d'abandons alarmant
  - des besoins en financement en augmentation continue, etc.

### Solution préconisée

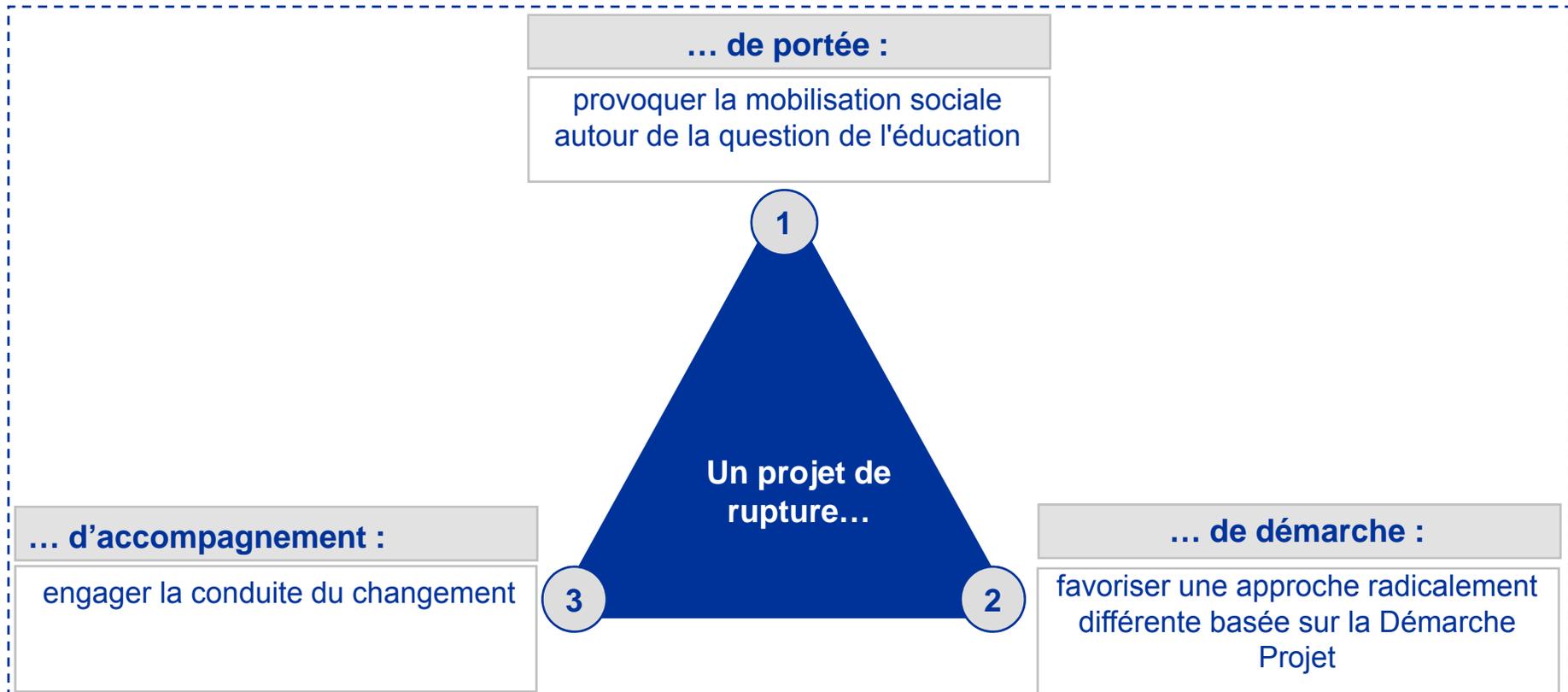
- n La COSEF a rédigé la Charte Nationale d'Éducation et de Formation qui définit la Vision sur une décennie
- n Cette Charte a fait l'objet du consensus de l'ensemble des parties prenantes, ce qui s'est traduit par l'adoption de plusieurs lois
- n La question de l'éducation et de la formation a été ainsi érigée en Priorité Nationale
- n Les travaux de la réforme ont été lancés en 1999, avec un délai de mise en œuvre de 10 ans

### Constat à fin 2007

- n Malgré les nombreuses réalisations opérées sur les 8 dernières années, à fin 2007, le Ministère en charge de l'Éducation Nationale se trouve face à de grands chantiers :
  - Compléter, consolider et finaliser la mise en œuvre de la réforme
  - Faire l'évaluation de la Réforme à fin 2009
  - Poser les fondements de l'école du 3<sup>ème</sup> millénaire

## L'ambition du Ministère en charge de l'Éducation Nationale consiste à insuffler une nouvelle dynamique à la finalisation de la mise en œuvre de la Réforme ...

... en mettant en place un projet de rupture structurant répondant aux ambitions affichées en termes...



....visant ainsi la réalisation rapide de résultats tangibles et visibles

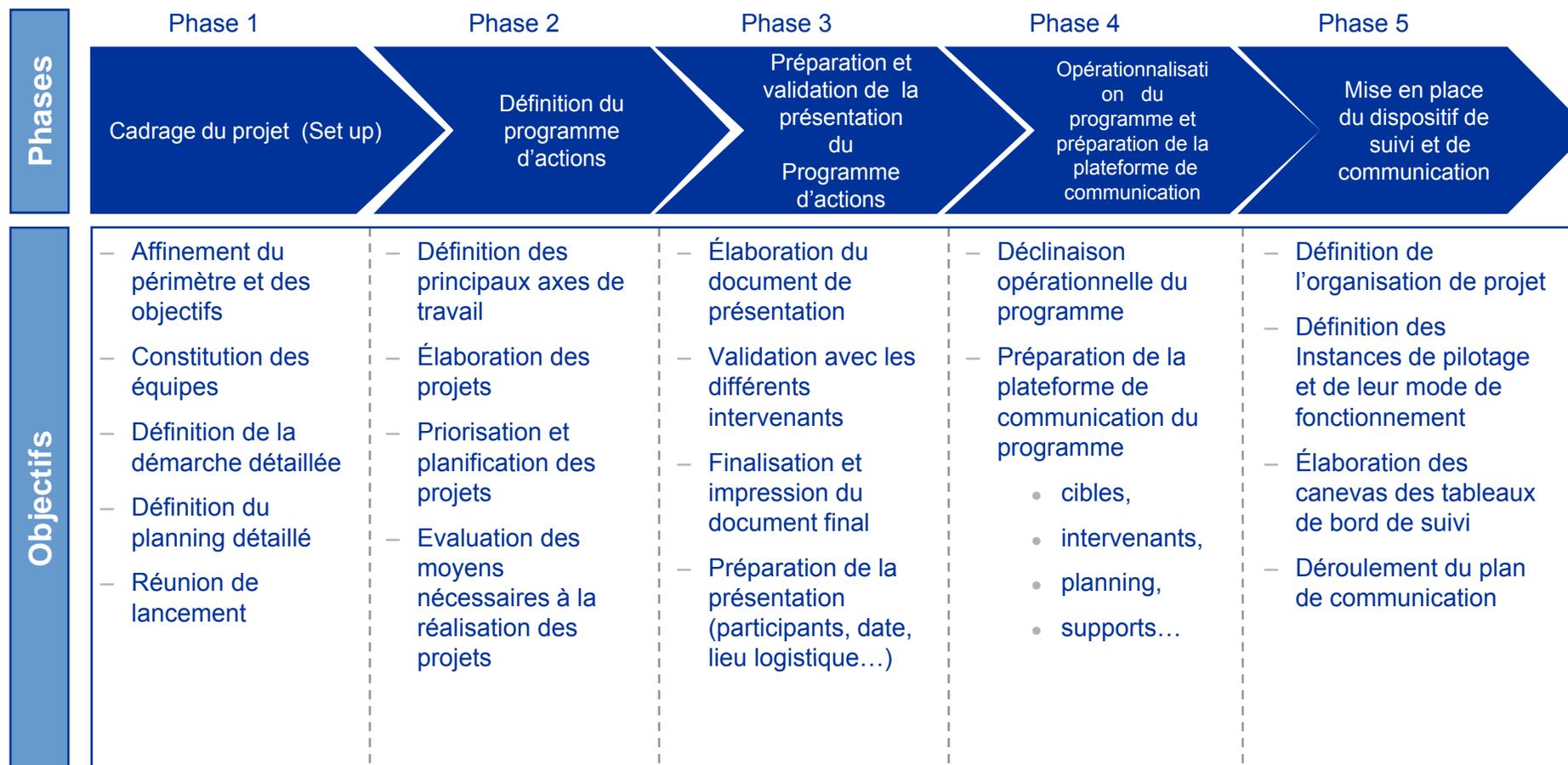
**Dans ce contexte, le Ministère s'est adjoint le concours du cabinet VALYANS Consulting pour lui apporter la méthodologie nécessaire à la définition du programme d'accélération de l'achèvement de la réforme**

# Sommaire

---

- 1 Contexte et objectifs du projet
- 2 Démarche adoptée**
- 3 Organisation des travaux de la phase 4
- 4 Présentation des projets 13 et 14 de l'Espace 2
- 5 Coût estimé du projet pour l'enseignement supérieur

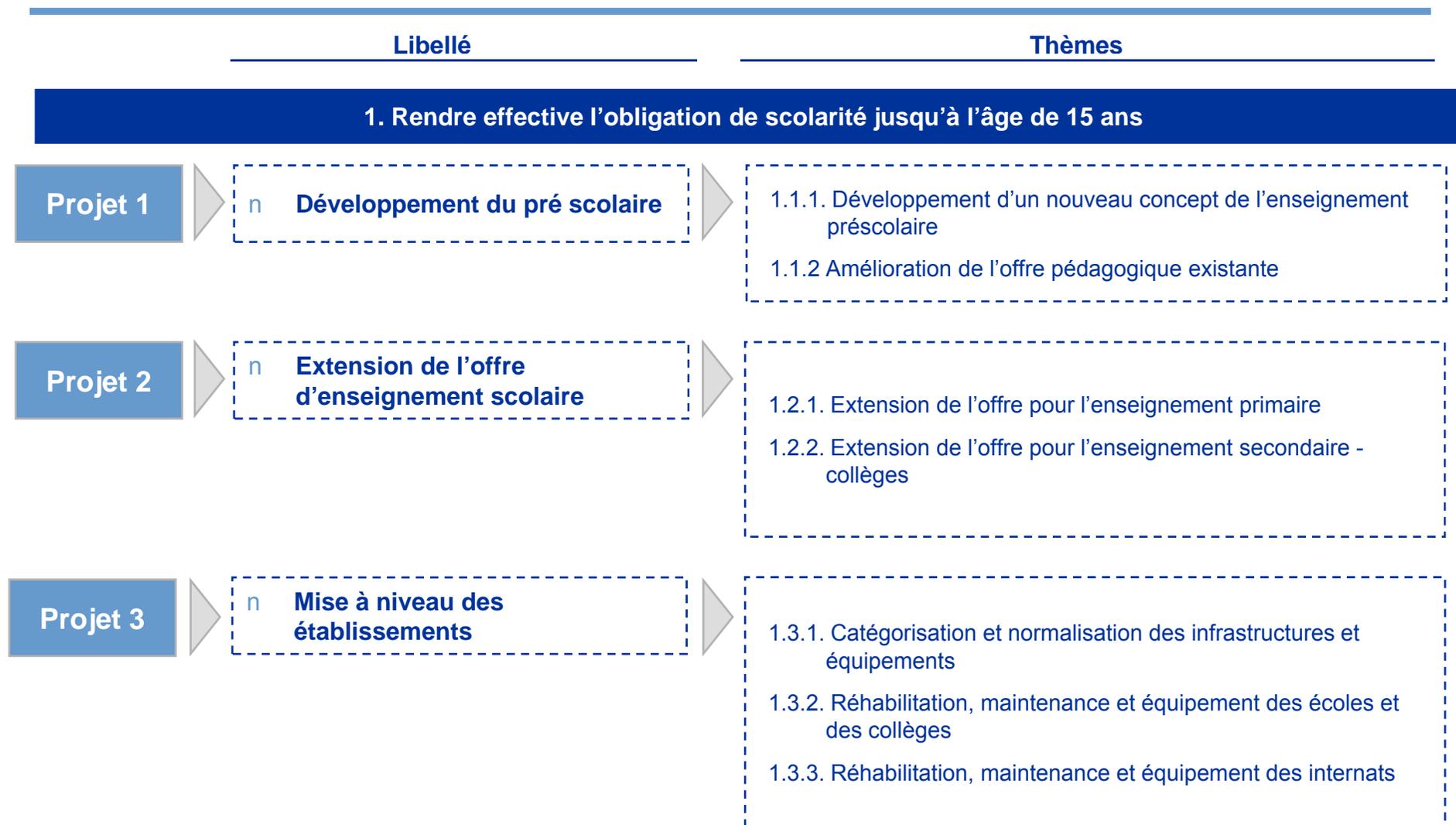
## Pour mettre en œuvre la réforme, telle que préconisée par la Charte, Valyans Consulting assiste le Ministère en adoptant une démarche articulée en 5 phases



## 23 projets ont été identifiés pour accélérer la mise en œuvre de la réforme, structurés autour des 4 espaces d'intervention recommandés par le CSE

ESPACE 1	ESPACE 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet 1 : Développement du préscolaire</li> <li>■ Projet 2 : Extension de l'offre d'enseignement obligatoire</li> <li>■ Projet 3 : Mise à niveau des établissements</li> <li>■ Projet 4 : Egalité des chances d'accès à l'enseignement obligatoire</li> <li>■ Projet 5 : Lutte contre le redoublement et le décrochage</li> <li>■ Projet 6 : Développement de l'approche genre dans le Système d'Education et de Formation</li> <li>■ Projet 7 : Equité en faveur des enfants à besoins spécifiques</li> <li>■ Projet 8 : Amélioration du dispositif pédagogique</li> <li>■ Projet 9 : Amélioration de la qualité de la vie scolaire</li> <li>■ Projet 10 : Mise en place de « l'Ecole du respect »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet 11 : Mise à niveau de l'offre du secondaire qualifiant</li> <li>■ Projet 12 : Promotion de l'excellence</li> <li>■ Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur</li> <li>■ Projet 14 : Promotion de la recherche scientifique</li> </ul>
ESPACE 4	ESPACE 3
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet 22 : Optimisation et pérennisation des ressources financières</li> <li>■ Projet 23 : Mobilisation et communication autour de l'Ecole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet 15 : Renforcement des compétences des personnels de l'enseignement</li> <li>■ Projet 16 : Renforcement des mécanismes d'encadrement, de suivi et d'évaluation</li> <li>■ Projet 17 : Optimisation de la gestion des ressources humaines</li> <li>■ Projet 18 : Parachèvement de la mise en œuvre de la déconcentration / décentralisation et optimisation de l'organisation du Ministère</li> <li>■ Projet 19 : Planification et gestion du Système d'Éducation et de Formation</li> <li>■ Projet 20 : Maîtrise des langues</li> <li>■ Projet 21 : Mise en place d'un système d'information et d'orientation efficient</li> </ul>

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -1/10-



## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -2/10-

Libellé	Thèmes
<b>1. Rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans</b>	
<b>Projet 4</b>	<p data-bbox="472 435 1077 536">n <b>Égalité des chances d'accès à l'enseignement obligatoire</b></p> <p data-bbox="1167 475 2018 539">1.4.1 Mise en place d'actions d'appui à la scolarisation : transport scolaire, cantines, internats</p> <p data-bbox="1167 564 1872 628">1.4.2. Mise en place d'aides financières pour l'accès à l'enseignement</p>
<b>Projet 5</b>	<p data-bbox="472 740 1077 842">n <b>Lutte contre le redoublement et le décrochage</b></p> <p data-bbox="1167 820 1966 954">1.5.1. Mise en place d'un dispositif de suivi personnalisé des élèves ( dynamisation des conseils de classe, cellules de veille, implication des parents, responsabilisation des enseignants...)</p> <p data-bbox="1167 979 2018 1082">1.5.2. Mise en place d'un dispositif de soutien scolaire (méthodes pédagogiques adaptées, soutien scolaire / tutorat, parrainage enseignants / élèves et parrainage par les pairs,..)</p>

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -3/10-

Libellé	Thèmes
<b>1. Rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans</b>	
Projet 6	<div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">                     n Développement de l'approche genres dans le SEF                 </div> <div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px;">                     1.6.1. Développement de l'approche genre au niveau des apprenants                 </div>
Projet 7	<div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">                     n Équité en faveur des enfants à besoins spécifiques                 </div> <div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px;">                     1.7.1. Définition d'une stratégie pour les enfants à besoins spécifiques (enfants souffrants de différentes formes d'handicaps, de maladies graves...)                      1.7.2. Définition d'une stratégie pour les enfants en situation difficile (enfants en milieu carcéral, enfants des rues...)                 </div>
Projet 8	<div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">                     n Amélioration du dispositif pédagogique                 </div> <div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px;">                     1.8.1. Parachèvement de la mise en œuvre de l'approche par compétences                      1.8.2. Amélioration du système d'évaluation et de certification                      1.8.3 Intégration des TICE et de l'innovation dans les apprentissages – Programme GENIE                      1.8.4 Renforcement de l'apprentissage des sciences                      1.8.5. Mise à niveau du matériel pédagogique                      1.8.6. Mise en adéquation de la recherche et des innovations pédagogiques avec les besoins du système éducatif                 </div>
Projet 9	<div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">                     n Amélioration de la qualité de la vie scolaire                 </div> <div style="border: 1px dashed gray; padding: 5px;">                     1.9.1. Aménagement et organisation du temps scolaire                      1.9.2. Développement des activités artistiques et d'éveil                 </div>

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -4/10-

Libellé	Thèmes
<b>1. Rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans</b>	
<b>Projet 10</b>	<p>n <b>Mise en place de « l'École du respect »</b></p> <p>1.10.1. Ancrage des valeurs citoyennes dans le Système d'Éducation et de Formation (civisme, respect des professeurs, non violence, ...)</p> <p>1.10.2 Mise à niveau en termes de sécurité humaine et protection de la santé</p>

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -5/10-

Libellé	Thèmes
<b>2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université</b>	
<b>Projet 11</b> n <b>Mise à niveau de l'offre du secondaire qualifiante</b>	2.1.1. Extension de l'offre pour l'enseignement secondaire qualifiant – lycées & internats 2.1.2. Normalisation des infrastructures et équipements 2.1.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des lycées et de leurs internats
<b>Projet 12</b> n <b>Promotion de l'excellence au lycée et à l'université</b>	2.2.1. Mise en place d'établissements de référence (y compris création de lycées d'excellence) 2.2.2. Développement des classes préparatoires aux grandes écoles 2.2.3. Émulation de l'excellence

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -6/10-

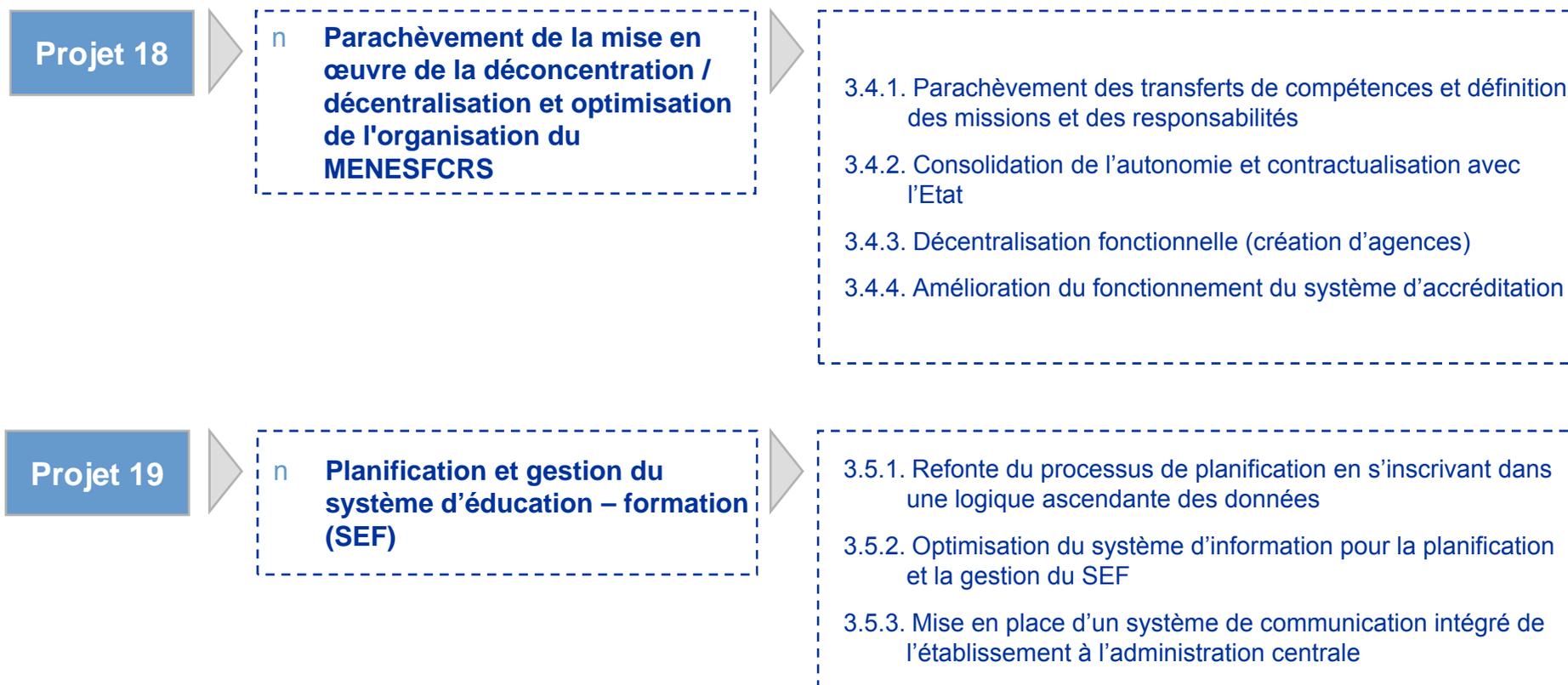
Libellé	Thèmes
<b>2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université</b>	
<b>Projet 13</b>	<p data-bbox="472 435 1077 536">n <b>Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur</b></p> <ul data-bbox="1133 435 2040 1086" style="list-style-type: none"><li>2.3.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur</li><li>2.3.2. Normalisation des infrastructures et équipements</li><li>2.3.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et des cités universitaires</li><li>2.3.4. Mise en place d'aides financières pour l'accès à l'enseignement supérieur</li><li>2.3.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert</li><li>2.3.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licences professionnelles, BEP, BTS, DUT...)</li><li>2.3.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage</li></ul>
<b>Projet 14</b>	<p data-bbox="472 1139 1077 1240">n <b>Promotion de la recherche scientifique</b></p> <ul data-bbox="1133 1139 2040 1252" style="list-style-type: none"><li>2.4.1. Renforcement et valorisation de la recherche</li></ul>

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -7/10-

	Libellé	Thèmes
<b>3. Affronter les problématiques transversales du système</b>		
<b>Ressources Humaines</b>		
<b>Projet 15</b>	n <b>Renforcement des compétences du personnel de l'enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3.1.1. Définition des métiers du système éducatif</li> <li>3.1.2. Définition des conditions d'accès aux métiers de l'éducation</li> <li>3.1.3. Formation initiale des personnels</li> <li>3.1.4. Renforcement de la formation continue</li> </ul>
<b>Projet 16</b>	n <b>Renforcement du mécanisme d'encadrement, de suivi et d'évaluation du personnel de l'enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3.2.1. Opérationnalisation des modes d'encadrement</li> <li>3.2.2 Redéfinition des missions des corps d'inspection</li> <li>3.2.3. Adaptation du système d'évaluation aux spécificités du système de l'éducation</li> <li>3.2.4. Gestion de la relation avec les partenaires sociaux</li> </ul>
<b>Projet 17</b>	n <b>Optimisation de la gestion des ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3.3.1. Décentralisation de la gestion des ressources humaines</li> <li>3.3.2. Gestion prévisionnelle du personnel</li> <li>3.3.3. Gestion de la mobilité du corps enseignant</li> <li>3.3.4. Valorisation des ressources humaines</li> <li>3.3.5. Implication/responsabilisation des ressources humaines</li> <li>3.3.6 Mise en place d'un système de gestion des compétences</li> </ul>

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -8/10-

Libellé	Thèmes
<b>3. Affronter les problématiques transversales du système</b>	
Gouvernance	



## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -9/10-

Libellé	Thèmes
<b>3. Affronter les problématiques transversales du système</b>	
<b>Projet 20</b> n <b>Maîtrise des langues</b>	3.6.1. Modernisation de l'enseignement des langues 3.6.2. Définition d'un schéma directeur de maîtrise des langues
<b>Projet 21</b> n <b>Mise en place d'un système d'information et d'orientation efficient</b>	3.7.1. Refonte du système d'information et d'orientation ( processus d'orientation, outils, ressources) 3.7.2. Développement des passerelles entre les composantes du système d'éducation formation 3.7.3. Création d'un observatoire des besoins en qualification par métiers (vision prospective)

## Ces projets se déclinent selon les thèmes suivants -10/10-

Libellé	Thèmes
<b>4. Se donner les moyens de réussir</b>	
<b>Projet 22</b>	<p>n <b>Optimisation et pérennisation des ressources financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>4.1.1. Identification des coûts à rationaliser et quantification des économies à réaliser (mutualisation, externalisation, coûts de construction...)</li><li>4.1.2. Création d'un fonds de soutien à l'enseignement scolaire</li><li>4.1.3 Définition du modèle et de la stratégie de développement de l'offre privée</li></ul>
<b>Projet 23</b>	<p>n <b>Mobilisation et communication autour de l'École</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>4.2.1. Mise en place d'une stratégie de communication (Renforcement de la communication interne et externe)</li><li>4.2.2. Mobilisation et engagement de l'ensemble des parties concernées</li></ul>

## Les 3 premières phases du projet ont donné lieu à l'élaboration du Programme d'Urgence au niveau national ...

---

### Contenu du Programme d'Urgence

n Le Programme d'Urgence présente pour chaque projet / thème :

- L'état des lieux au regard des préconisations de la Charte
- Les mesures identifiées
- Les pré requis de mise en œuvre et les interactions avec les autres projets
- Les ressources financières à allouer et le détail des hypothèses utilisées
- Les plans d'actions pour la mise en œuvre des mesures préconisées

### Rapports produits

n Le Programme d'Urgence a été décliné en 3 rapports :

- Rapport détaillé
- Rapport de synthèse
- Rapport de présentation des projets

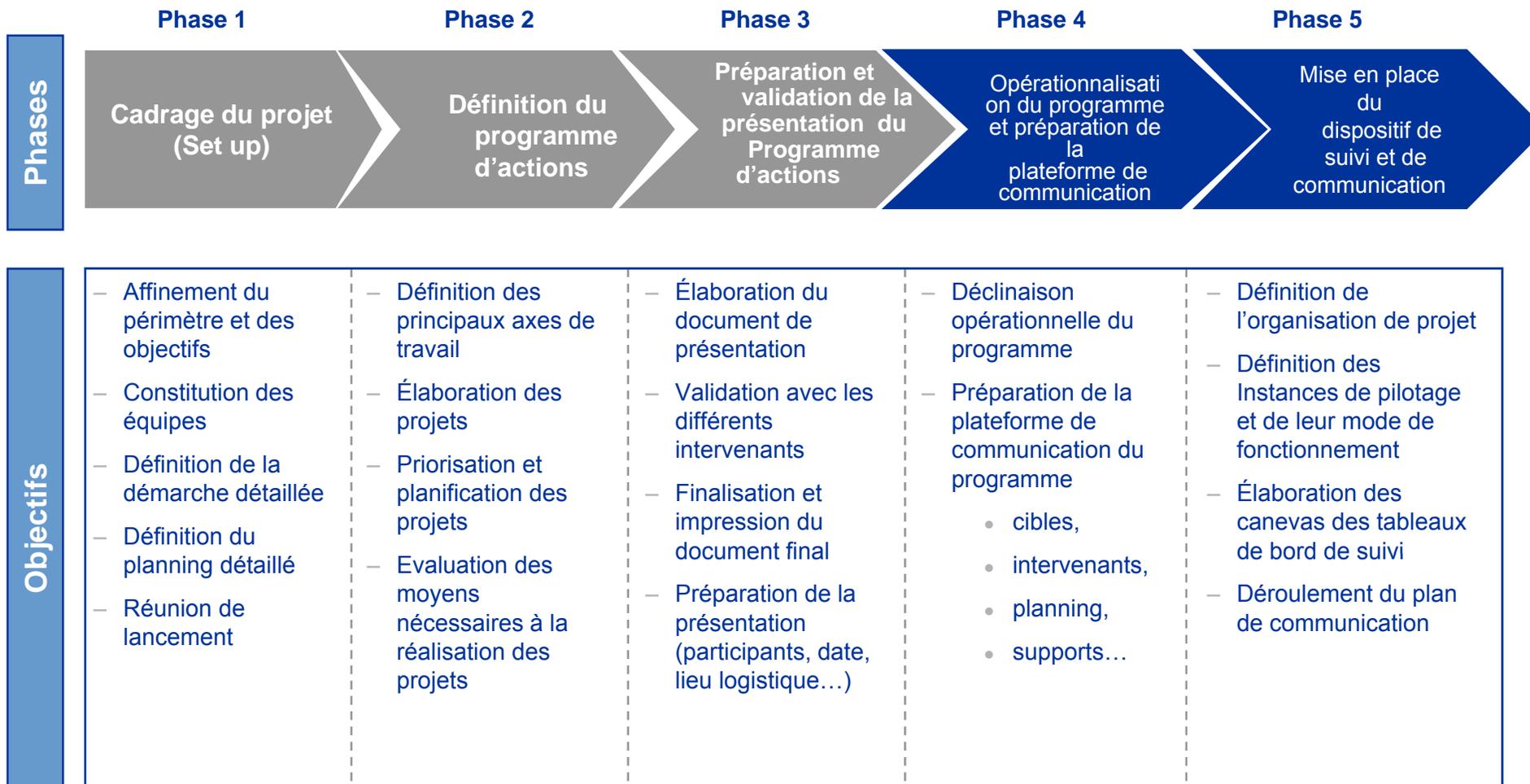
**... qui doit être décliné au niveau régional / provincial en vue de sa mise en œuvre.**

# Sommaire

---

- 1 Contexte et objectifs du projet
- 2 Démarche adoptée
- 3 Organisation des travaux de la phase 4**
- 4 Présentation des projets 13 et 14 de l'Espace 2
- 5 Coût estimé du projet pour l'enseignement supérieur

# Rappel de la démarche du projet



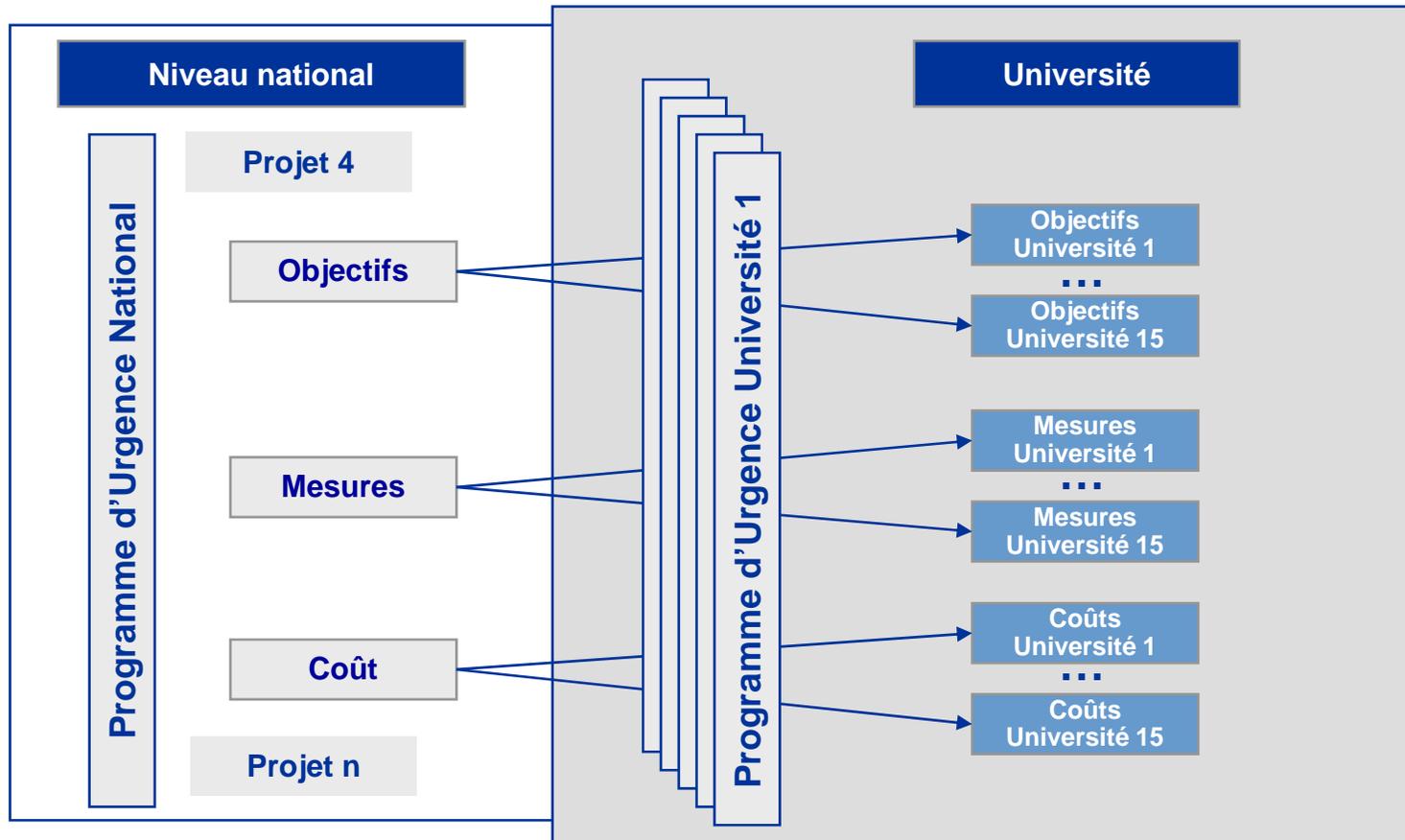
 Phases finalisées

 Phases à réaliser

## La phase 4 consiste à décliner de manière opérationnelle le Programme d'Urgence

Enseignement supérieur

Un Programme d'Urgence sera élaboré par Université :

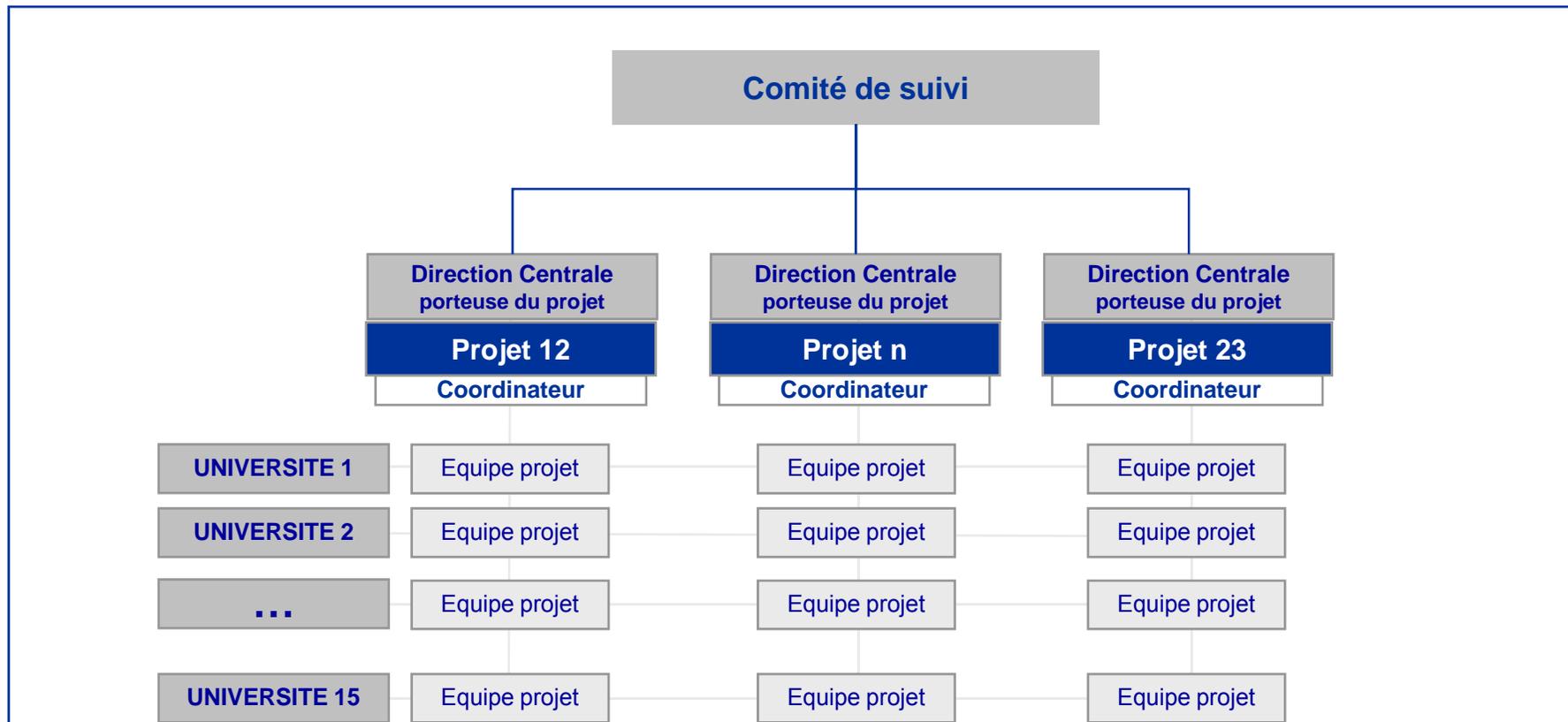


L'opérationnalisation du Programme d'Urgence nécessitera la mobilisation et l'implication de tous, tant au niveau central que régional.

# La réussite de la mise en œuvre du Programme d'Urgence repose sur la mise en place d'une organisation de projet efficace

Enseignement supérieur

Le pilotage du programme sera assuré par une instance de pilotage centrale s'appuyant sur une organisation matricielle



## Rôle du comité de suivi

- Mobilisation autour du Plan
- Monitoring du Plan
- Gestion des interdépendances entre projets
- Remontée des points de blocage
- Communication autour du Plan
- Suivi budgétaire...

# Pour l'enseignement scolaire, la méthodologie d'opérationnalisation s'articule autour de 2 étapes

## Étape 1

### Expérimentation du dispositif d'opérationnalisation

n Répartition des projets du Programme d'Urgence entre 4 Académies pilotes pour leur opérationnalisation :

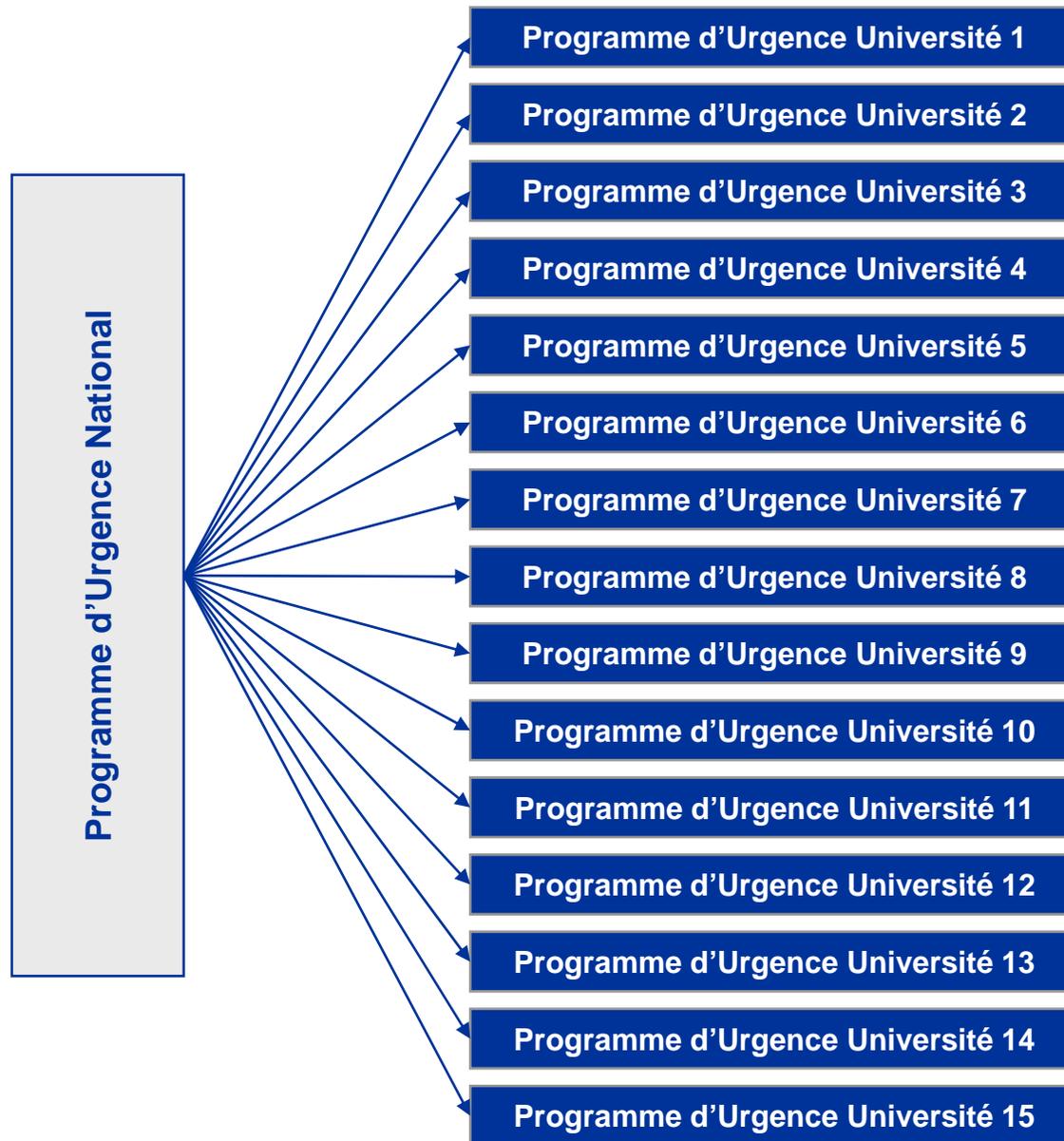
AREF de Meknès	AREF de El Jadida	AREF de Béni Mellal	AREF de Marrakech
<ul style="list-style-type: none"> <li>n Projet 1 : Développement du préscolaire</li> <li>n Projet 2 : Extension de l'offre d'enseignement obligatoire</li> <li>n Projet 3 : Mise à niveau des établissements</li> <li>n Projet 4 : Egalité des chances d'accès à l'enseignement obligatoire</li> <li>n Projet 6 : Développement de l'approche genres dans le SEF</li> <li>n Projet 7 : Equité en faveur des enfants à besoins spécifiques</li> <li>n Projet 11 : Mise à niveau de l'offre du secondaire qualifiant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Projet 5 : Lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire</li> <li>n Projet 8 : Amélioration du dispositif pédagogique</li> <li>n Projet 9 : Amélioration de la qualité de la vie scolaire</li> <li>n Projet 10 : Mise en place de « l'Ecole du respect »</li> <li>n Projet 12 : Promotion de l'excellence</li> <li>n Projet 20 : Maîtrise des langues</li> <li>n Projet 21 : Mise en place d'un système d'information et d'orientation efficient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Projet 15 : Renforcement des compétences des personnels de l'enseignement</li> <li>n Projet 16 : Renforcement des mécanismes d'encadrement, de suivi et d'évaluation</li> <li>n Projet 17 : Optimisation de la gestion des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Projet 18 : Parachèvement de la mise en œuvre de la déconcentration / décentralisation et optimisation de l'organisation du Ministère</li> <li>n Projet 19 : Planification et gestion du Système d'Education et de Formation</li> <li>n Projet 22 : Optimisation et pérennisation des ressources financières</li> <li>n Projet 23 : Mobilisation et communication autour de l'école</li> </ul>

## Étape 2

### Généralisation du dispositif d'opérationnalisation à l'ensemble des Académies

**Pour l'enseignement supérieur, la phase d'opérationnalisation sera prise en charge directement par les 15 Universités**

---



# Sommaire

---

- 1 Contexte et objectifs du projet
- 2 Démarche adoptée
- 3 Organisation des travaux de la phase 4
- 4 Présentation des projets 13 et 14 de l'Espace 2**
- 5 Coût estimé du projet pour l'enseignement supérieur



## **Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur**

## Principaux objectifs et résultats attendus du projet

<b>Espace</b>	<b>Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université</b>		
<b>Projet</b>	<b>Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur</b>		
<b>Direction porteuse du projet</b>	<b>DES ; DEP ; ONOUC</b>	<b>Coordinateur de projet</b>	
<b>Objectifs du projet</b>		<b>Résultats attendus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Améliorer le rendement interne de l'enseignement supérieur</li> <li><input type="checkbox"/> Améliorer l'employabilité des lauréats qui arrivent sur le marché du travail</li> <li><input type="checkbox"/> Offrir aux étudiants de bonnes conditions d'apprentissage et d'hébergement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Création de près de 124.000 places à l'Université</li> <li>● Multiplication par 2 de la capacité d'accueil des DUT, BTS et Licences Professionnelles</li> <li>● 1/3 des étudiants de l'enseignement supérieur inscrits dans les filières techniques, scientifiques et professionnelles</li> <li>● Création de près de 10.000 places dans les cités universitaires</li> <li>● Mise en place d'un système de couverture médicale des étudiants</li> </ul>	

# Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

## Projet 13: Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et des cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage**

# Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

## Projet 13: Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et des cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.1 Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

- **Un schéma directeur de l'évolution de l'offre d'enseignement supérieur, couvrant l'ensemble des aspects de son développement, sera élaboré pour définir précisément les différentes composantes de l'offre universitaire de demain en termes de :**
  - taille critique,
  - de filières,
  - d'infrastructures,
  - et de ressources humaines à déployer.
- **Pour accompagner la croissance prévisionnelle de la population étudiante, près de 124 000 places seront créées dans les Universités d'ici 2012. Cette augmentation de la capacité d'accueil universitaire sera développée à travers trois leviers :**
  - l'extension des établissements existants,
  - la construction de nouveaux établissements universitaires,
  - l'optimisation de l'utilisation des locaux disponibles : utilisation de salles disponibles dans d'autres établissements d'enseignement, utilisation des locaux durant les périodes d'été...

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

#### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires

- **Afin de garantir la qualité des infrastructures universitaires, il est nécessaire de disposer de normes de construction et d'équipement des établissements universitaires homogènes, pragmatiques et adaptées aux nouvelles réalités de notre temps**



**Dans ce sens il est aujourd'hui nécessaire de revoir et compléter les normes de construction et équipement existantes.**

**Une étude devra être menée à cette fin dans le courant de l'année 2008.**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

#### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### Budget – 13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires

□ **Deux principes de solutions sont proposés :**

Réhabiliter et maintenir les établissements universitaires

Réhabiliter les cités universitaires

- **Un dispositif de réhabilitation et de maintenance des facultés, établissements et cités universitaires sera mis en place dès 2009.**
- **Il permettra de mettre à niveau les infrastructures, de renouveler les équipements défectueux et d'instaurer un entretien régulier pour une qualité pérenne de l'offre de formation.**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

#### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur

Les principes de solutions suivants sont proposés :

**Étendre le réseau d'accueil des cités universitaires**

**Étendre le réseau des restaurants universitaires**

**Augmenter le nombre de bourses étudiants pour accompagner la croissance des effectifs estudiantins en maintenant le taux d'attribution**

**Renforcer la protection de la santé des étudiants par la mise en place d'une couverture médicale**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur

1

Étendre le réseau d'accueil des cités universitaires

- **Le plan de développement élaboré par l'ONOUSC pour la période 2006-2010 mais non réalisé sera reconduit. Le principe général consiste à développer les capacités d'accueil des cités universitaires sur une période de 8 années, dont les 4 premières correspondent au Programme d'Urgence. Ceci permettra d'augmenter la capacité de 9 300 lits, soit une croissance de 26%.**
- **Il sera par ailleurs nécessaire d'envisager des mesures additionnelles, notamment le développement de l'offre privée d'hébergement universitaire, afin d'améliorer encore le ratio de couverture des besoins.**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur

2

##### Étendre le réseau des restaurants universitaires

- **Parmi les 19 cités universitaires, seules 10 sont dotées de restaurants universitaires.**
  - **5 nouveaux restaurants universitaires seront donc créés, permettant ainsi leur généralisation dans chaque cité universitaire et un net élargissement du nombre de bénéficiaires potentiels.**
  - **Chacun des cinq nouveaux restaurants aura une capacité approximative de 10 000 repas.**
  - **Afin d'améliorer davantage le ratio de couverture des besoins, il sera par ailleurs nécessaire de prolonger la politique menée récemment visant à associer l'offre privée dans le développement de l'offre du réseau de restaurants universitaires.**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur

##### 3 Augmenter le nombre de bourses étudiants pour accompagner la croissance des effectifs estudiantins en maintenant le taux d'attribution

- **Le nombre de bourses octroyées sera augmenté pour suivre la croissance de la population estudiantine avec un taux d'attribution inchangé :**
  - **Pour les étudiants en licence, le taux de boursiers actuel, à maintenir sur la période, est de 46% des nouveaux inscrits ;**
  - **Pour les étudiants en master, le taux de boursiers actuel, à maintenir sur la période, est de 50% des nouveaux inscrits ;**
  - **Pour les étudiants en doctorat, le taux de boursiers actuel, à maintenir sur la période, est de 80% des nouveaux inscrits.**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur

4

Renforcement de la protection de la santé des étudiants par la mise en place d'une couverture médicale

**Le processus de mise en place d'une couverture médicale devra respecter les étapes suivantes :**

- **Finaliser le dossier en cours de couverture médicale des étudiants**
  - **Définir le panier de soins pour les étudiants**
- **Proposer des scénarii de budgétisation de la couverture médicale**
- **Mettre en place la couverture médicale obligatoire des étudiants**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

#### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire**

## **2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université**

### **Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur**

---

#### **13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**La redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert passe par deux leviers :**

**La réduction de l'effectif**

**La professionnalisation des filières**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert

##### 1 Réduction de l'effectif dans les filières à accès ouvert

La réduction de l'effectif inscrit concerne **les filières sans débouchés** et pourrait se faire à travers :

#### Une meilleure orientation

- Responsabiliser les étudiants et les parents** par rapport à l'orientation
- Informers les bacheliers** pour leur permettre d'effectuer le meilleur choix
  - Orienter activement les bacheliers vers les filières techniques et professionnalisantes licences professionnelles, BTS, DUT et Masters Spécialisés
- Instaurer des prérequis à l'entrée de certaines filières** : éventuellement une évaluation pouvant donner lieu à une mise à niveau
- Élargir le tronc commun pré-baccalauréat** pour offrir à l'élève un choix de débouchés plus important
  - Mettre en place des passerelles vers les DUT et BTS** à partir des filières à accès ouvert

Cette solution implique l'**augmentation de la capacité d'accueil des filières techniques et professionnalisantes (licences professionnelles, DUT, Masters spécialisés et BTS)**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert

##### 2 Professionnalisation des filières à accès ouvert (1/2)

- **Pour adapter les filières aux besoins du marché, il s'agit de les tourner davantage vers le marché du travail. Sept mesures à mettre en place ont été identifiées :**

- ① • Développement graduel de nouvelles licences professionnelles répondant aux besoins des secteurs en pénurie et ce, en collaboration avec les fédérations professionnelles
- ② • Association des fédérations professionnelles
  - Intervention des professionnels dans la formation
  - Participation des professionnels dans la définition des contenus
  - Engagements à offrir des stages en entreprise
- ③ • Développement des options professionnalisantes à partir du 3<sup>ème</sup> Semestre de Licence :
  - A titre d'exemple :
    - ✓ pour une licence en Lettres : option journalisme, métiers de l'édition, communication ou préparation aux concours de l'enseignement
    - ✓ Pour une licence en Histoire : option sciences politiques, art (guide...)
    - ✓ Pour une licence en Langues : option traduction, interprétariat, centres d'appels, tourisme
- ④ • Obligation pour chaque université de suivre le taux d'insertion professionnelle de ses diplômés à intervalles réguliers ( 1, 2, 5, et 10 ans...) et de publier cette information
  - La collecte d'information pourra être organisée à travers :
    - ✓ L'affinement de l'enquête existante du HCP avec l'intégration des diplômés par spécialité et niveau de diplôme
    - ✓ et l'aide des conseils de la vie étudiante (en cours de mise en place) de chaque université
- ⑤ • Développement de la contractualisation entre les universités et les ministères sectoriels afin de promouvoir la formation conventionnée

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

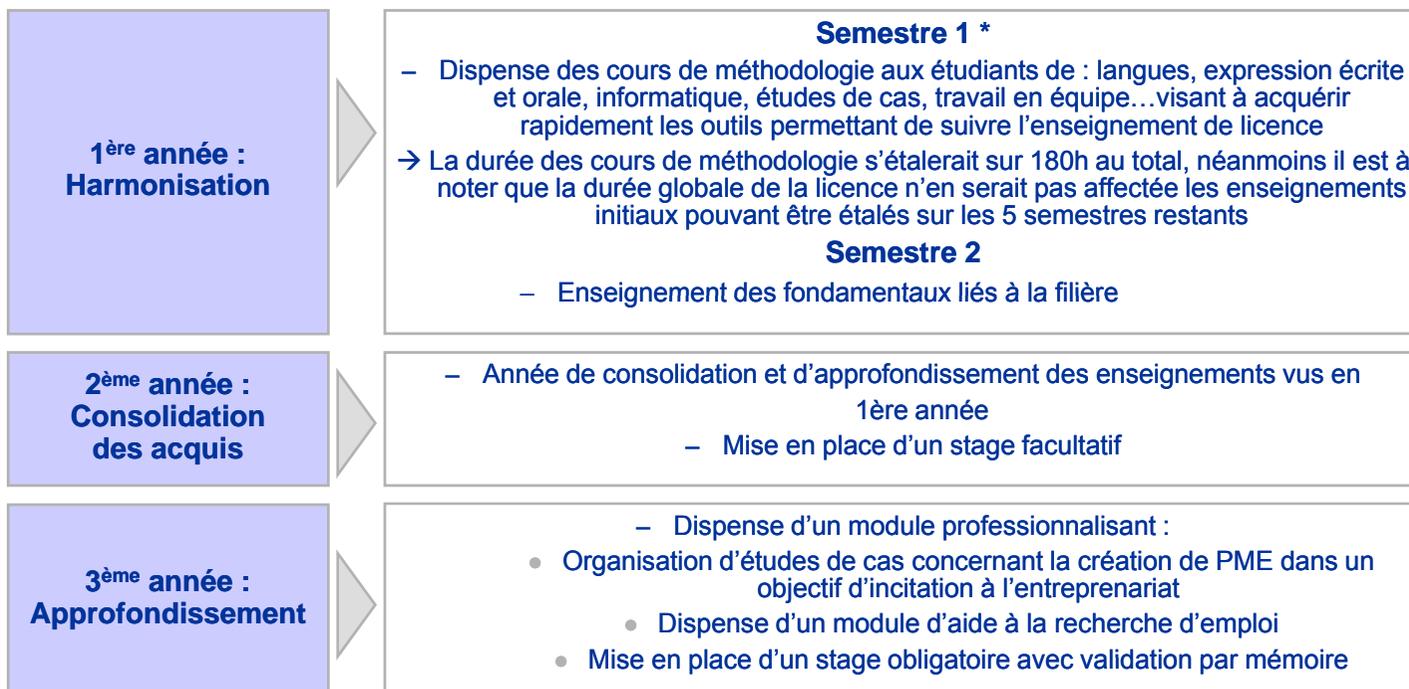
#### 13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert

##### 2 Professionnalisation des filières à accès ouvert (2/2)

- 6
- Décloisonnement des spécialités de licence et développement de licences pluridisciplinaires, offrant un plus grand nombre de débouchés professionnels
    - Création de licences associant deux disciplines (majeure et mineure) : ex. Histoire/Sciences politiques, Économie/Droit...

7

• Restructuration l'enseignement de licence comme suit :



## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

#### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.6 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licences professionnelles, BEP, BTS, DUT...)

- Le développement de l'offre technique et professionnalisante passe par la mise en place de quatre leviers :

Une meilleure coordination des parties prenantes

Un renforcement des formations proposées

La mise en place d'un institut en charge de l'anticipation des besoins du marché

La mise en place de pôles de compétences régionaux

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.6 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licences professionnelles, BEP, BTS, DUT...)

##### 1 Pré-bac : Coordination de l'offre de formation technique, professionnalisante et professionnelle au niveau régional

**L'objectif est de développer la coordination et d'établir des passerelles entre les deux systèmes, éducatif et formation professionnelle.**

- **Création d'une instance de coordination entre la formation professionnelle et le Ministère. Pour cela, il faudra :**
  - Échanger autour des objectifs mutuels et définir une vision commune
  - Définir les modalités de transfert entre les 2 institutions et les pré-requis à mettre en place
    - Enseignement fondamental vers formation professionnelle
    - Formation professionnelle vers enseignement fondamental
  - Définir les modalités de coordination et mutualisation des moyens :
    - Mise à disposition de locaux
    - Intervention dans les cursus
- **La vision et les modalités définies au niveau de l'instance nationale seront déclinées au niveau des régions :**
  - Diffusion des règles définies auprès des différentes parties prenantes
  - Sensibilisation et formation des conseillers d'orientation du système éducatif et de la formation professionnelle

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.6 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licences professionnelles, BEP, BTS, DUT...)

2

Post-bac : Renforcement des formations techniques et professionnalisantes proposées

- **Le développement des formations techniques doit être mis en œuvre à travers l'augmentation de la capacité de l'existant et la création de nouvelles formations répondant aux besoins du marché :**
  - Extension de l'existant, à savoir les filières de Licences Professionnelles , de DUT et de BTS existantes tout :
    - En améliorant la pertinence des modalités d'accès aux formations techniques
    - Et en permettant le développement de l'enseignement technique privé
  - D'ici 2012, les capacités d'accueil des Licences Professionnelles, des DUT et des BTS seront doublées.**
  - Création de nouvelles filières répondant mieux aux besoins du marché, en se basant sur les résultats et les données fournies par l'Observatoire de l'Emploi et l'Institut Prospectif
    - Implication et engagement du milieu professionnel dans le cadre des formations dispensées : définition des filières, offre de stages...

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.6 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licences professionnelles, BEP, BTS, DUT...)

3

#### Création d'un institut prospectif des besoins en qualification

- **L'objectif de l'institut prospectif des besoins en qualification sera d'anticiper les besoins du marché et d'adapter les formations dispensées en conséquence.**
- **Pour être efficace, l'institut oeuvrera en collaboration étroite avec l'Observatoire du Ministère de l'Emploi.**
- **L'Institut prospectif doit être un pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi :**
  - Il doit formuler des avis et des propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation prospectives à l'échelon régional et national, en se basant sur les données fournies par l'Observatoire de l'Emploi

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.6 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licences professionnelles, BEP, BTS, DUT...)

4

#### Création de pôles de compétences régionaux

□ **Le pôle régional de compétences constitue une structure apportant un appui à l'enseignement supérieur selon les principes suivants :**

- Rassemblement des acteurs de l'enseignement supérieur qualifiant autour d'objectifs communs au niveau régional
- Adaptation de l'offre de filières d'enseignement supérieur aux caractéristiques du tissu économique régional

□ **La création de pôles de compétences fera intervenir les acteurs suivants par la signature d'une convention :**

**MENESFCRS : Département en charge**

**Représentants régionaux des ministères liés à l'offre de formation (Agriculture, Industrie, Artisanat, etc.)**

**Institutions régionales et gouvernementales (présidents de régions, représentants du CRI, ANAPEC...)**

□ **Les objectifs poursuivis par la création de pôles de compétences se déclinent comme suit:**

- Le positionnement stratégique des établissements d'enseignement par rapport à l'environnement productif et leur intégration dans la région
  - Le renforcement de la compétence pédagogique et managériale des établissements membres du pôle
  - Le développement de l'offre potentielle de formation qualifiante en direction des entreprises de la région

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

---

#### Thèmes associés

**13.1. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur**

**13.2. Normalisation des infrastructures et équipements universitaires**

**13.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des facultés et cités universitaires**

**13.4. Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur**

**13.5. Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert**

**13.6. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante**

**13.7. Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.7 Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage

**3 solutions ont été retenues pour améliorer le rendement interne de l'enseignement supérieur :**

##### **Renforcement de l'orientation des élèves**

*Cette mesure est prise en charge dans le cadre du projet 21- thème 21.1*

**Intégration dans le premier semestre (S1) des filières à accès ouvert de cours destinés à donner les moyens aux étudiants de réussir leur intégration dans le milieu universitaire**

##### **Renforcement de l'encadrement des étudiants**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.7 Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage

- 2** Intégration dans le premier semestre (S1) des filières à accès ouvert de cours destinés à donner les moyens aux étudiants de réussir leur intégration dans le milieu universitaire



■ **Les cours de méthodologie porteraient sur :**

- Le renforcement en langues,
- L'apprentissage de la méthodologie de travail,
  - L'utilisation des outils informatiques
  - L'utilisation des outils de communication

■ **Une réorganisation du contenu des semestres de licence est à prévoir pour intégrer les cours additionnels de langues et de méthodologie dans le premier semestre**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 13 : Amélioration de l'offre d'enseignement supérieur

#### 13.7 Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage

3

#### Renforcement de l'encadrement des étudiants



- **Mise en place d'un tutorat des étudiants en premier semestre de licence par des étudiants doctorants :**
  - Moyennant rémunération, les tuteurs doctorants devront consacrer une heure par mois aux nouveaux inscrits
  
- **Renforcement du contrôle des présences aux TD**



## **Projet 14 : Promotion de la recherche scientifique**

## Principaux objectifs et résultats attendus du projet

<b>Espace</b>	<b>Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université</b>		
<b>Projet</b>	<b>Promotion de la recherche scientifique</b>		
<b>Direction porteuse du projet</b>	<b>- Direction des Sciences</b>	<b>Coordinateur de projet</b>	
<b>Objectifs du projet</b>		<b>Résultats attendus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Encourager les talents et les innovations pour le rayonnement du pays dans la sphère de la recherche scientifique et technique             <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Valoriser les résultats de la recherche scientifique, en l'orientant davantage vers les besoins de son environnement socio-économique</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Valorisation de la profession de chercheur</li> <li>● Diversification des sources de financement pour une augmentation des ressources allouées à la recherche             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Création de réseaux et de pôles de compétitivité autour des Universités</li> </ul> </li> </ul>	

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

---

**Thèmes associés**

**14.1 Renforcement et valorisation de la recherche**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

#### 14.1 - Renforcement et valorisation de la recherche

Cinq principes de solution sont proposés :

**Améliorer la gouvernance et le suivi de la recherche scientifique**

**Renforcer l'attractivité du métier de chercheur**

**Augmenter, diversifier et pérenniser les sources de financement de la recherche scientifique**

**Valoriser la recherche scientifique**

**Promouvoir la coopération internationale en matière de formation et de recherche scientifique**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

#### 14.1 - Renforcement et valorisation de la recherche

1

#### Améliorer la gouvernance et le suivi de la recherche scientifique

- **Clarifier les missions et inter-relations des différentes instances de pilotage et d'orientation de la recherche scientifique :**
  - Comité Permanent
    - Ministères
  - Académie Hassan II
    - CNRST
- **Mettre en place un dispositif de reporting entre le Ministère et les établissements de recherche**, pour le suivi régulier et le pilotage de la recherche
- **Mettre en place un dispositif d'évaluation** de la recherche scientifique nationale
  - Définir des indicateurs précis de mesure de la performance de la recherche scientifique
  - Instaurer des évaluations externes indépendantes de la recherche scientifique (évaluation des projets et des établissements de recherche)

La nature de l'instance d'évaluation (CSE, Académie Hassan II, autre ? ) reste à définir

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

#### 14.1 - Renforcement et valorisation de la recherche

2

#### Renforcer l'attractivité du métier de chercheur

- **Définir un statut de chercheur**, distinct de celui d'enseignant chercheur :
  - Ce statut serait applicable à l'ensemble du personnel oeuvrant exclusivement dans la recherche scientifique (chercheurs et ingénieurs techniciens de recherche)
  - Il serait homogène pour l'ensemble des domaines de recherche
  
- **Mettre en place un système de prime sur objectif** pour les enseignants chercheurs (**primes d'établissements octroyées par les universités**) :
  - Mettre en place un système d'évaluation interne des travaux de recherche des enseignants chercheurs
  - Conditionner l'octroi de la prime d'établissement universitaire à l'exercice de travaux de recherche et à la qualité de ces travaux

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

#### 14.1 - Renforcement et valorisation de la recherche

3

Augmenter, diversifier et pérenniser les sources de financement de la recherche scientifique

- Mettre en place des crédits d'impôt** pour les entreprises investissant dans la recherche
- Mettre en place des taxes parafiscales** par secteur d'activité, pour l'alimentation du fonds de soutien à la recherche scientifique et au développement technologique (par exemple pour le secteur agro alimentaire, le secteur de l'énergie...)
- Autoriser les universités à créer des fondations** pour le financement de leurs projets de recherche scientifique
- Encourager la création de sociétés et la prise de participation des universités dans les entreprises privées**
- Promouvoir la coopération internationale** en matière de recherche scientifique.

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

#### 14.1 - Renforcement et valorisation de la recherche

4

#### Valoriser la recherche scientifique

- Fixer une ligne directrice claire au niveau national et au niveau des universités** pour privilégier les thèmes de projet de recherche répondant aux besoins socio-économiques et aux programmes de développement nationaux et régionaux
- Institutionnaliser la consultation du monde professionnel** pour la définition des priorités et programmes nationaux
  - Enquêtes régulières à mener auprès des professionnels
  - Commission interprofessionnelle à associer à la préparation des priorités et programmes nationaux de recherche
- Professionaliser les cellules d'interface université / entreprises**
  - Définition d'un cadre méthodologique de travail précis
    - Formation du personnel
- Consolider la restructuration des laboratoires universitaires en renforçant leurs moyens humains et matériels**
- Mettre en place, dans les universités, un dispositif d'accompagnement aux formalités de dépôt de brevet** (démarches administratives à accomplir, prototypage...)
  - Développer les réseaux et pôles de compétitivité**

## 2. Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

### Projet 14: Promotion de la recherche scientifique

#### 14.1 - Renforcement et valorisation de la recherche

5

Promouvoir la coopération internationale en matière de formation et de recherche scientifique

- Développer les thématiques de recherche répondant aux priorités nationales et susceptibles d'intéresser les partenaires étrangers**
- Exploiter les possibilités d'inscrire la recherche scientifique marocaine dans le cadre de programmes de développement internationaux et d'accords inter étatiques globaux**
- Inscrire l'appui à la formation dans les accords de coopération internationale (apport d'expertise dans la mise en place de nouvelles filières, la formation des formateurs...)**
- Privilégier les programmes de coopération internationale permettant de financer des projets d'ampleur (plutôt qu'une multitude de petits projets)**
- Renforcer le dispositif de suivi de la coopération internationale au niveau du Ministère**

# Sommaire

---

- 1 Contexte et objectifs du projet
- 2 Démarche adoptée
- 3 Organisation des travaux de la phase 4
- 4 Présentation des projets 13 et 14 de l'Espace 2
- 5 Coût estimé du projet pour l'enseignement supérieur**

## La mise en œuvre du Programme d'Urgence nécessitera la mobilisation de 32 milliards de dirhams additionnels sur la période 2009 - 2012

*En millions de dirhams*

<b>ESPACE</b>	<b>Scolaire</b>	<b>Universitaire</b>	<b>Total</b>
<b>ESPACE 1</b> Rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans	19 855	0	<b>19 855</b>
<b>ESPACE 2</b> Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et l'université	5 201	7 477	<b>12 678</b>
<b>ESPACE 3</b> Affronter les problématiques transversales du système	8 817	2 294	<b>11 111</b>
<b>ESPACE 4</b> Se donner les moyens de réussir	92	5	<b>97</b>
<b>Coût total</b>	<b>33 964</b>	<b>9 776</b>	<b>43 732</b>
<b>Budget d'investissement disponible sur 4 ans</b>	<b>7 900</b>	<b>3 320</b>	<b>11 220</b>
<b>Budget additionnel requis</b>	<b>26 064</b>	<b>6 456</b>	<b>32 512</b>

## Coût du Programme pour l'enseignement supérieur

Le budget estimé pour la période 2009-2012 est de **9,78 milliard de DH**.

Ce budget se répartit entre Etudes, Investissement et Fonctionnement comme suit :

- Etudes : 54 millions DH
- Constructions et Equipement : 4,48 milliards DH
- Budget additionnel de fonctionnement : 5,25 milliards DH

<b>Budget estimé pour la mise en œuvre du Plan d'urgence par années (en milliards DH)</b>						
		<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Total</b>
<b>Stimuler l'initiative et l'excellence à l'université</b>	Études	0,012	0,000	0,000	0,000	0,012
	Construction et Équipement	1,177	1,146	1,082	1,052	4,457
	Fonctionnement	0,318	0,666	0,900	1,124	3,008
	<i>Sous -Total</i>	<b>1,507</b>	<b>1,812</b>	<b>1,982</b>	<b>2,176</b>	<b>7,477</b>
<b>Affronter les problématiques transversales du système</b>	Études	0,033	0,004	0,000	0,000	0,037
	Construction et Équipement	0,017	0,001	0,000	0,000	0,018
	Fonctionnement	0,287	0,465	0,647	0,840	2,239
	<i>Sous -Total</i>	<b>0,337</b>	<b>0,470</b>	<b>0,647</b>	<b>0,840</b>	<b>2,294</b>
<b>Se donner les moyens de réussir</b>	Études	0,005	0,000	0,000	0,000	0,005
<b>TOTAL</b>		<b>1,849</b>	<b>2,282</b>	<b>2,629</b>	<b>3,016</b>	<b>9,776</b>

---

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**